

La Commission Régionale Apnée Sud organise, avec le support du club Aixplo, le samedi 18 décembre 2021 **une formation JFA1 à Venelles**. Cette formation a pour objet l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires afin d'officier en tant que juge sur des compétitions piscine de tous niveaux.

Intervenants : GRANDJEAN Sébastien (JFA2), VIREVIALLE François (JFA2 stagiaire)

Les conditions d'accès à la formation sont :

- Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité et d'un certificat médical étali depuis moins d'un an
- Être âgé(e) de 18 ans révolus à la date de la formation initiale
- Être titulaire du niveau « Apnéiste Piscine » à minima
- Être titulaire du RIFAA

Le **nombre maximum de participants** est fixé à **14 personnes**, les inscriptions étant validées par ordre d'arrivée des dossiers complets. Pour cela :

- 1^{ère} étape : inscription via le lien : <https://forms.gle/hZXzQoDHc5mhi5NV9>
- 2^{ème} étape : chèque de 10€ à l'ordre de FFESSM PACA à envoyer à l'adresse suivante
MINIER Laëtitia – 63 avenue Frédéric Mistral Appartement 2 – 84100 ORANGE

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021

**FORMATION JUGE
FÉDÉRAL 1ER DEGRÉ**

VENELLES

